

## CRPE 2011

### EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS et HISTOIRE-GEOGRAPHIE et INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

#### PARTIE FRANÇAIS

Le règlement du concours ayant changé, et la première épreuve d'admissibilité portant d'une part sur le Français, de l'autre sur l'Histoire, la Géographie ainsi que l'Instruction civique et morale, les 842 candidats qui se sont présentés ont eu d'abord à répondre, sous la forme d'une question d'analyse, à la présence et à la fonction des mythes dans la création littéraire et dans la formation de l'individu. Un corpus de quatre textes, d'une longueur raisonnable, et tous émanés de grandes plumes, permettait de nourrir cette réflexion.

La première question (portant sur 6 points) ainsi que trois autres questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (dont l'ensemble comptait lui aussi pour 6 points) n'ont pas dérouté les candidats. Il s'agit désormais, à l'écrit, d'évaluer la culture générale des candidats, en soulignant ainsi la polyvalence du futur professeur des écoles.

Le sujet proposé en octobre 2010 est donc apparu plus simple, plus abordable et surtout moins technique, moins didactique que ceux des années précédentes. Dès lors, la correction des copies a été facilitée et les résultats se sont révélés en hausse. Pour le Français, la moyenne générale, qui était déjà supérieure à 10 sur 20 en mai 2010 (10,60 pour les 1414 copies corrigées) s'élève désormais à **6,95 sur 12, soit 11,66 sur 20**. Un grand nombre de commissions a pu constater que les questions de méthode ont été maîtrisées dans la plupart des cas, certains y entrevoyant même, avec une inquiétude que l'on comprend, le début d'un véritable « formatage ». Toutefois dans plus d'une copie, des remarques de bons sens sont venues compléter un niveau très acceptable dans les connaissances et dans l'expression. Plus généralement, et pour faire vite, les candidats ont su raccrocher ce genre d'épreuve à ce qu'ils pratiquaient déjà par ailleurs : « synthèse de documents » avec mise en place d'une problématique qu'il s'agit de défendre et d'illustrer, ou encore « commentaire plus ou moins composé » dont les deux principaux axes de réflexion étaient cette fois-ci donnés.

S'agissant de l'analyse, si la majorité des correcteurs constate que la méthode est largement acquise, elle n'en déplore pas moins une tendance à la (re)formulation paraphrastique. Certes de nombreux candidats ont su croiser les différents textes proposés, mais certains ont eu plus de difficultés à trouver un fil directeur cohérent et suffisamment vaste pour englober l'ensemble des supports. A ce propos, le texte n°4, extrait du roman *Germinal*, de Zola, dont la date de première publication n'est pas 1979, comme l'ont cru plusieurs candidats induits en erreur par l'indication dans les documents fournis, était en léger décalage par rapport aux trois autres : après les réflexions brillantes et variées de Mircea Eliade, Michel Tournier et Serge Boimare, Zola proposait en quelque sorte une première application « pratique » de cette théorie et les meilleurs candidats ont su mettre en relief le propos et l'imagination du romancier. Ainsi de nombreux candidats (assez bien) préparés ont su tirer leur épingle du jeu et proposer des développements satisfaisants - si l'on en juge par la note obtenue par plus d'une analyse.

Des trois questions suivantes, c'est la question de grammaire qui a été la plus maltraitée. Il n'était pourtant demandé que de faire appel à ses souvenirs de collège ou de lycée, où les propositions subordonnées relatives ou conjonctives n'ont pas manqué d'être abordées. Les subordonnées relatives ont posé moins de problèmes que les conjonctives, et rares ont été ceux qui ont su intégrer puis distinguer les complétives et les circonstancielles. Cette question de grammaire portant sur deux points s'est donc révélée particulièrement discriminante.

La question d'orthographe qui a suivi a moins dérouté les candidats, dont une majorité a su répondre avec pertinence. Il faut dire qu'ici les relevés étaient faits, et qu'il suffisait de justifier les différences en se référant aux classes grammaticales (à condition de les connaître).

La question relative au lexique, d'une grande facilité, a souvent obtenu un traitement minimal de la part des candidats. Les correcteurs eussent aimé valoriser plus souvent ceux qui pensaient à mettre en lumière des références à l'antiquité : au labyrinthe, au minotaure, à l'enfer, etc. Peut-être le manque de temps et la fatigue sont-ils responsables de l'absence d'éclairage culturel dans de nombreuses copies.

Il faut ici rappeler aux candidats non littéraires que moyennant un minimum de préparation et de bons sens, ces trois questions portant sur 6 points peuvent leur apporter un nombre substantiel de points.

Cette année, les membres du jury ont pu retrouver le niveau orthographique satisfaisant constaté en mai. Il reste cependant à faire chez plus d'un candidat pour que l'on puisse légitimement confirmer que « le niveau monte » !

Nous espérons qu'à partir de la session 2012 (dont l'écrit commencera dès le mois de septembre 2011), les candidats titulaires d'un master feront preuve de la même sagacité, de connaissances de même qualité et d'une attention tout aussi remarquable à la justesse de l'expression. Et qu'ils sauront également utiliser le temps dont ils disposent (4 heures) pour traiter comme il convient toutes les questions de cette première épreuve d'admissibilité.

**Gérard LEHMANN,  
IA-IPR Lettres  
Coordonnateur de la 1ère épreuve écrite**